



DIALOGUE DE GESTION AVEC LES ARS

Les établissements privés non lucratifs sanitaires et médico-sociaux exercent leurs activités et inscrivent leur stratégie dans le cadre régional défini par leur Agence Régionale de Santé, suivant la réglementation et la politique de santé nationales. L'ARS détermine ses plans d'actions et de régulation dans le cadre de son Projet Régional de Santé (PRS), plan pluriannuel d'objectifs et de priorités. Les autorisations, la contractualisation (CPOM) et le financement (EPRD, PGFD) constituent les principaux outils de mise en œuvre du PRS.

Les établissements doivent bien comprendre l'organisation des ARS et avoir un dialogue de gestion de qualité pour assurer la réussite de leurs projets en s'assurant de la solidité de leur positionnement, de leurs objectifs et de leur financement. Ainsi cette formation propose aux participants de construire ce dialogue de gestion.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des ARS et leurs organisations
- Identifier les articulations entre le projet de l'établissement et le PRS
- Présenter et défendre les projets auprès de son ARS
- Savoir mieux négocier avec son ARS

CONTENU

Inscrire la stratégie de l'établissement sur son territoire

Une activité bien positionnée inscrite sur son territoire en lien avec les autres acteurs
 Obtenir les autorisations, négocier les partenariats
 Identifier les besoins d'accompagnement

Présenter son projet à l'ARS

Comment bien présenter son projet
 Prendre en compte les contraintes de l'ARS pour mieux négocier
 S'adresser aux bons interlocuteurs

Négocier l'accompagnement de l'ARS (temps, moyens, etc.)

Envisager des scénarios alternatifs en cas de difficulté

Valider son projet d'investissement pour garantir la pérennité de la structure



9 juin 2020



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance des modalités de gestion d'un établissement sanitaire ou médico-social

PUBLICS

- Présidents
- Trésoriers
- Directeurs
- Directeurs adjoints
- Présidents de CME

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques
- exercices, études de cas
- simulation

INTERVENANTS

- Direction de l'offre de soins et de la coordination des parcours de santé - FEHAP
- Direction de l'autonomie et de la coordination des parcours de vie – FEHAP
- Responsable en ARS